

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL 2024-2026



Collectivité territoriale et territoire concernés : Commune de Brec'h représentée par M. Fabrice ROBELET, Maire

Date de présentation du projet éducatif territorial : Juillet 2024

Correspondant technique : Isabelle OGER, responsable du pôle éducation

Adresse : 9, rue Georges Cadoudal 56400 BRECH

Téléphone : 02.97.57.79.37.

Adresse électronique : enfance-jeunesse@brech.fr

Correspondant administratif : Séverine NEVEU, directrice générale des services

Adresse : 9 rue Georges Cadoudal 56400 BRECH

Téléphone : 02.97.57.79.90.

Adresse électronique : dgs@brech.fr

Photos page de couverture : service communication, Ville de Brec'h

SOMMAIRE

1-PRESENTATION DU TERRITOIRE

La commune
Le Pays d'Auray
La communauté de communes (AQTA)

2-ETAT DES LIEUX DES SERVICES ENFANCE JEUNESSE DE LA VILLE

Les ressources humaines
 Le pôle Education
 Les moyens humains extérieurs
 Les partenariats
 Les partenaires extérieurs

Les lieux d'accueil pour l'enfance et la jeunesse
 La petite enfance
 Les écoles
 Les collèges et lycées
 Les équipements sportifs
 Les équipements culturels

Les services enfance-jeunesse proposés par la commune
 La petite enfance
 L'enfance
 L'adolescence

3- LES ETAPES DE LA CONSTRUCTION DE LA POLITIQUE EDUCATIVE

Avant septembre 2013
De 2013 à 2016 : Mise en place des nouveaux rythmes scolaires
Septembre 2017 : Retrait de l'école privée
Septembre 2018 : Retour à la semaine de 4 jours pour tous
De 2019 à 2021 : PEDT nouvelle génération -Plan mercredi-
De 2021 à 2024 : Pérennisation de 5 axes et axe supplémentaire : le développement durable

4- LES ACTIONS 2021-2024 ET LEUR EVALUATION

Evaluation du PEDT 2021-2024

5 – LE PROJET EDUCATIF TERRITORIAL 2024-2026

Les priorités d'actions
Les instances de suivi
Les membres du comité de pilotage
Les critères d'évaluation
Les perspectives

1- PRESENTATION DU TERRITOIRE

❖ La commune

Brec'h est une commune en pleine croissance. Elle comptait 4 318 habitants en 1990, 4 850 en 1999, 6 125 habitants en 2007, 6 616 en 2012 et 6 924 en 2024 répartis sur 4 080 hectares.

Entre 2011 et 2016, la croissance démographique s'est élevée à 0.3% par an en moyenne.

La proximité d'Auray et de sa gare « Bretagne à Grande Vitesse », rend la commune très accessible avec Paris à 2h40 de la gare du Pays d'Auray. Cela favorise une importante mobilité professionnelle de la part de ses habitants sur Vannes, Lorient voire Rennes.

La commune est séparée en 3 grands quartiers :

- un quartier juxta Auray avec notamment des habitats à loyer modéré de type individuel ; une annexe de la mairie abritant le CCAS, des associations locales, un Ehpad et des établissements et services pour les enfants et adultes en situation de handicap ;
- un second quartier est construit autour du bourg. Celui-ci se développe environ 2 à 3 fois plus vite que le premier. On y compte une école primaire publique et une école primaire privée.
- Le troisième, Kerstran et son école primaire publique.

Le tissu associatif local est riche et dense. 50 associations ont leur siège social sur Brec'h. Elles participent à la création du lien social sur la commune et s'inscrivent dans une démarche éducative et/ou culturelle.

Brec'h fait partie de la communauté de communes « Auray Quiberon Terre Atlantique » qui regroupe 24 communes et 89 000 habitants.

❖ Le Pays d'Auray

Brech est intégré également dans le Pays d'Auray qui se situe entre les agglomérations de Vannes et de Lorient. En plein essor, le territoire accueille aujourd'hui près de 95 000 habitants au cœur d'un cadre de vie exceptionnel. Son tissu économique dynamique, son patrimoine historique, et sa culture à la fois rurale et maritime, créent un climat porteur pour les nouveaux projets de tous horizons.

Il compte 28 communes dont Brech avec : Sauzon, Le Palais, Bangor et Locmaria (les 4 communes de Belle-Ile en Mer), Houat, Hoëdic, Quiberon, Saint-Pierre Quiberon, Plouharnel, Erdeven, Carnac, La Trinité-Sur-Mer, Saint-Philibert, Locmariaquer, Etel, Belz, Locoal-Mendon, Ploëmel, Crach, Auray, Sainte-Anne d'Auray, Pluneret, Plumergat, Pluvigner, Landaul, Landévant et Camors.

❖ La communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique

Communauté de communes de 89 000 habitants (chiffres INSEE 2020), l'intercommunalité réunit 24 communes sur un territoire de 521 km² qui s'étend de la Ria d'Etel au Golfe du Morbihan, des Landes de Lanvaux aux îles de Houat et Hoëdic, en passant par Auray et la Baie de Quiberon : Auray, Belz, Brec'h, Camors, Carnac, Crac'h, Erdeven, Etel, Hoëdic, Houat, Landaul, Landévant, La Trinité-sur-Mer, Locmariaquer, Locoal-Mendon, Ploemel, Plouharnel, Plumergat, Pluneret, Pluvigner, Quiberon, Sainte-Anne d'Auray, Saint-Philibert, Saint-Pierre Quiberon.

2- ETAT DES LIEUX DES SERVICES ENFANCE JEUNESSE DE LA VILLE

❖ Les ressources humaines

Le pôle éducation

En 2015, le service enfance-jeunesse a intégré le Pôle éducation et services à la population.

Il est composé de :

- 1 responsable du pôle éducation qui coordonne les actions enfance jeunesse et vie scolaire ;
- 1 gestionnaire administrative qui gère le secrétariat, les inscriptions, les facturations et l'entretien des locaux ;
- 1 directeur de site qui coordonne le site périscolaire de Kerstran (matin, midi et soir) et également l'accueil de loisirs du mercredi et des vacances ;
- 1 directeur de site qui coordonne le site périscolaire du Pont Douar (matin, midi et soir), les projets culturels et sportifs liés à l'enfance et le CME ;
- 1 directeur de site qui coordonne le site périscolaire du Sacré cœur et l'accueil de loisirs jeunes ;
- 1 responsable du restaurant municipal.

L'équipe de restauration municipale est un partenaire important pour le bon fonctionnement de la pause méridienne et pour son investissement lors de la commission repas.

Sur le temps de pause méridienne, 20 accompagnateurs périscolaires accompagnent les enfants de 12h à 13h30. Ils sont référents du même groupe-classe tout au long de l'année.

7 ATSEM encadrent les maternelles sur les 2 écoles. Ces-dernières s'impliquent sur le temps scolaire et sur les accueils périscolaires.

L'évaluation

Il est indispensable que chaque structure établisse des bilans réguliers de ses projets afin d'en mesurer la pertinence au regard des objectifs attendus et de fixer des indicateurs et des critères qualitatifs et quantitatifs.

Pour ce faire, des bilans et des évaluations ont lieu tout au long de l'année, ainsi que des entretiens individuels entre animateurs et directeurs et des réunions d'équipes régulières.

L'évaluation des projets permet à l'ensemble des équipes de s'interroger, de réajuster les actions en cohérence avec le Projet éducatif territorial.

Les moyens humains extérieurs

La crèche Tamm Ha Tamm

Cet établissement emploie 11 salariés et est géré en délégation de service public.

Tamm Ha Tamm accueille les enfants de 2 mois et demi à 4 ans (jusqu'à 6 ans pour les enfants en situation de handicap).

Il a pour mission de veiller à la santé, la sécurité, au bien-être des enfants ainsi qu'à leur développement. Il peut aider à l'intégration sociale des enfants ayant un handicap ou atteints d'une maladie chronique. Il a aussi pour mission d'accompagner les parents dans leur fonction d'éducation, les aider à concilier leur vie familiale, leur vie professionnelle et leur vie sociétale.

Le RPE (Relais Petite Enfance)

Depuis le 1^{er} septembre 2019, un agent de la communauté de communes (AQTA) assure l'animation du RPE sur 2 communes : Auray et Brec'h.

Les partenariats

Les familles sont étroitement associées aux travaux des équipes du pôle éducation.

Dans un premier temps, nous veillons à les informer des actions qui sont menées dans les différentes structures. Il est important de recevoir leurs avis sur les projets mis en œuvre.

Des partenariats étroits existent déjà avec les écoles et les autres services de la commune comme la médiathèque, ainsi qu'avec les associations.

Les partenaires institutionnels

Les partenaires institutionnels comme la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES), la Caisse des Allocations Familiales (CAF) ou la Protection Maternelle Infantile (PMI) sont des interlocuteurs privilégiés et des soutiens pour la mise en place des activités et des projets.

L'Education nationale est un autre partenaire important. Les directeurs des écoles maternelles ou élémentaires et les enseignants sont les interlocuteurs privilégiés pour mener à bien des actions éducatives cohérentes pour les enfants ou les jeunes.

Plus ponctuellement, des partenariats peuvent se créer avec des associations brechoises (sportives, culturelles, patrimoniales...).

❖ Les lieux d'accueil et équipements pour l'enfance et la jeunesse

La petite enfance

La Maison de l'enfance Tamm ha Tamm (petit à petit en breton) a ouvert ses portes le 15 novembre 2010.

Elle a été créée pour :

- Faciliter la vie quotidienne des familles et de leurs jeunes enfants en développant un équipement et des services de proximité
- Offrir une diversité dans les modes d'accueil du jeune enfant (assistant maternel, accueil collectif, accueil périscolaire)
- Être une réponse à l'isolement des nouveaux arrivants du fait de l'éloignement géographique de leur famille et de ce fait être un facteur d'intégration
- Permettre une cohérence de fonctionnement avec les services déjà existants sur la commune (médiathèque, écoles...) et dans le travail de partenariat sur des projets relatifs à la petite enfance (soirées d'échanges, animations, débats, intervenants extérieurs) dans les actions autour de l'enfant et de sa famille (mise en place de passerelles vers les autres structures)
- Travailler en relation avec les différents partenaires pour que la maison de l'enfance puisse être un lieu de relais d'information pour les familles.

La Maison de l'enfance réunit le multi accueil Tamm Ha Tamm pour les 0-4 ans, le RPE (Relais Petite Enfance) ainsi qu'un accueil de loisirs 3-12 ans périscolaire matin, soir, mercredi et les vacances.

Les écoles

La commune met à disposition des écoles publiques :

- des locaux entretenus ;
- des moyens financiers : prise en charge des fournitures scolaires, financement des sorties scolaires, informatique ;
- des moyens humains : 1 ATSEM par classe maternelle, soit 7 agents ;
- un accès à la médiathèque, au complexe sportif et au centre aquatique Alre'O pour toutes les classes sur des créneaux spécifiques.

La commune participe également à la scolarité des enfants scolarisés dans les écoles publiques d'autres communes au travers d'accords de réciprocité (Sainte-Anne d'Auray, Pluneret Plumergat et Auray).

Effectifs scolaires des écoles septembre 2024 :

	CYCLE 1 (TPS, PS, MS, GS)	CYCLE 2 (De CP au CE2)	CYCLE 3 (CM)	TOTAL
Ecole du Pont Douar	83	61	42	186
Ecole de Kerstran	34	36	20	90
Ecole du Sacré-Coeur	36	32	21	89
	146	135	89	365

L'école publique du Pont Douar est située dans le bourg, c'est celle qui accueille, aujourd'hui, le plus grand nombre d'élèves à Brec'h avec un effectif de 186 élèves. Elle propose plusieurs classes bilingues Français/Breton.

La répartition des élèves :

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Bilingue	9	17	12	16	10	11	14	15	11
Monolingue	5	10	7	7	13	6	7	5	11

Horaires de l'école : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h45-12h et 13h45-16h30

Reconduction des horaires en vigueur depuis la rentrée de septembre 2021 au conseil municipal du 19 février 2024 et du conseil d'école du 12 mars 2024.

L'école publique de Kerstran est située au sud du bourg.

Cette école de 90 élèves est agrémentée d'un jardin pédagogique. Elle est constituée de 4 classes à multi-niveaux organisées comme suit :

La répartition des élèves :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
4	10	12	8	10	14	12	8	12

Horaires de l'école :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-11h45 et 13h45-16h30

Reconduction des horaires en vigueur depuis la rentrée de septembre 2021 au conseil municipal du 19 février 2024 et du conseil d'école du 22 mars 2024.

L'école privée du Sacré-Cœur compte 89 élèves.

Elle est située dans le bourg de Brec'h. Elle est constituée de 5 classes à multi-niveaux organisées comme suit :

La répartition des élèves :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
8	11	7	10	15	9	8	10	11

Horaires de l'école :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h45-12h et 13h45-16h30

Les collèges et lycées

Le collège Saint-Gildas est un établissement catholique d'enseignement sous contrat avec l'Etat.

Il accueille 771 élèves. Il met l'accent sur la diversité des activités - sport et culture- en proposant une activité théâtrale et musicale ainsi que des échanges européens (Angleterre, Espagne, Allemagne). Il travaille en partenariat avec l'IES (Institut éducation sensoriel) de Gabriel Deshayes en participant à l'inclusion des élèves sourds et malentendants.

Les élèves brechois fréquentent également le collège du Verger à Auray, le collège de Kerfontaine à Pluneret, le collège Goh Lanno de Pluvigner, le collège-lycée Sainte Anne à Sainte Anne d'Auray, le lycée B. Franklin à Auray et le lycée Saint-Louis à Auray.

Le Lycée Duguesclin labellisé « Lycée des métiers d'arts », situé, à Penhoët, près d'Auray accueille 350 élèves. Ce lycée professionnel propose des formations aux métiers d'art : l'ébénisterie d'art, la tapisserie d'ameublement, le merchandising visuel et le graphisme publicitaire.

Les équipements sportifs

La commune dispose de plusieurs équipements sportifs mis à disposition des associations, des écoles, des ALSH et des particuliers.

Le **complexe sportif "Sport Ti Brec'h"** accueille une diversité de publics (scolaires, périscolaires, associations) quel que soit l'âge, la discipline ou le niveau de pratique sportive. A noter que la salle de sport et ses abords ont été aménagés pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

Il accueille plus d'une dizaine de disciplines sportives : gymnastique, danse, arts martiaux, badminton, volleyball, handball, basketball, football... Il est également adapté aux disciplines relevant de l'handisport.

Le complexe, homologué pour la pratique sportive de haut niveau, dispose d'une salle de sport avec un espace dédié à la danse et un espace omnisports, des terrains de football et vestiaires extérieurs.

En 2018, le parc sportif s'est étoffé avec la création d'un espace de glisse.

L'espace de glisse de Brec'h intègre 3 parcours de niveaux différents, permettant ainsi de mélanger les débutants aux initiés et aux experts, à savoir : un parcours débutant, un parcours plus technique et un parcours expert.

L'accès à l'espace de glisse est gratuit et accessible à tous, petits et grands (idéalement à partir de 8 ans) pour tout ce qui roule (sans moteur) : skates, trottinettes, BMX, rollers, ...

En 2019, **une piste d'éducation routière et un city-stade** sont venus agrémenter l'offre de sport.

Le **court de tennis** de Penhoët a fait l'objet d'un entretien approfondi en 2021 avant d'être mis librement à disposition des habitants.

Les équipements culturels

Chaque année la commission culture de la ville définit un thème ou fil conducteur pour la saison culturelle à venir.

Objectif : que les associations, et plus généralement les habitants, s'emparent de ce fil rouge et participent aux événements communaux.

Ce fil rouge rythme les grands événements de la ville (Féerie de Noël, Carnaval, Grande Dictée, Chasse à l'œuf, Festival Brec'h ma Muse, Bal de promo des enfants) ainsi que les animations et expositions de la médiathèque.

La médiathèque « Médiabrech »

Ouverte toute l'année, elle propose un vaste programme d'animations et d'expositions.

Parmi les animations, trois rendez-vous sont récurrents : les « bébés lecteurs », le « Temps d'une Histoire » - Ateliers Philo un samedi par mois.

Des expositions sont proposées tout au long de l'année dans la salle d'exposition de la médiathèque et sur d'autres espaces de la commune.

La médiathèque dispose également d'un fonds en breton alimenté avec l'aide de l'association Kerlenn Sten Kidna qui œuvre pour le développement de la langue bretonne.

La médiathèque de Brec'h a intégré le réseau des « Médiathèques Terre Atlantique » de la communauté de communes depuis janvier 2019.

Lancée le 4 avril 2023, une navette documentaire relie désormais les 22 médiathèques du réseau des Médiathèques Terre Atlantique d'Aqta. L'idée : faire circuler les ouvrages, de médiathèque en médiathèque, pour venir à la rencontre des abonnés et ainsi offrir un meilleur accès à la culture et aux collections.

La médiathèque actuelle étant devenue inadaptée, trop petite et peu visible, en 2025, ouverture du nouveau Centre culturel au cœur de la ville.

Cet équipement permettra de diversifier et d'accroître l'offre culturelle sur le territoire de la commune.

D'environ 1000 m², il est composé d'une salle de musiques, d'une médiathèque, d'une salle multifonction permettant d'accueillir conférences ou projections, et d'un atelier de pratique artistique.

L'école de musique d'Auray accueille des élèves Brechois. Les deux communes sont liées par une convention.

Elle dispense des cours individuels pour l'apprentissage des instruments et des cours collectifs de solfège ainsi que des pratiques en ateliers et en ensembles. Si les cours individuels sont réservés aux enfants, les adultes ont accès aux pratiques collectives.

L'école garantit un cursus complet de l'initiation artistique jusqu'au certificat de fin d'études musicales (CFEM). Elle concourt à la formation amateur ou préprofessionnelle.

L'école municipale de musique participe à des manifestations publiques (concerts thématiques, auditions) qui sont conçues dans un but pédagogique.

Les animations associatives locales proposent de nombreuses animations tout au long de l'année : Un automne autrement, animations de l'écomusée de St Dégan, pardons...

Festival Méliscènes à Auray

La ville s'inscrit chaque année dans le festival dédié à la marionnette, au théâtre d'objets et aux formes animées.

Organisé par Auray, il s'exporte dans les communes partenaires du Pays d'Auray (Belz, Brec'h, Crac'h, Landévant, La Trinité sur Mer, Locoal-Mendon, Ploemel, Plumergat, Pluneret, Pluvigner).

❖ Les services enfance-jeunesse proposés par la commune

La petite enfance

La Maison de l'enfance réunit le multi accueil Tamm Ha Tamm pour les 0-4 ans, le RPE (Relais Petite Enfance), ainsi qu'un accueil de loisirs 3-12 ans périscolaire matin, soir, mercredi et les vacances.

La crèche est gérée (en délégation de service public) par les PEP 56, association oeuvrant pour l'Enfance et la Jeunesse en Morbihan.

D'une capacité de 24 places, il accueille les enfants de 2 mois et demi à 4 ans. La structure propose des horaires souples de 7h30 à 19h et prend en charge les enfants à temps complet ou à temps partiel sur un mode régulier ou occasionnel (halte-garderie) ainsi qu'en accueil d'urgence.

Les critères d'attribution des places ont été définis par la commune. La domiciliation dans la commune et l'ancienneté de la demande sont des critères de priorité d'admission avec une attention particulière portée aux familles dont les enfants sont porteurs d'un handicap, ainsi qu'aux familles monoparentales.

La tarification est modulée en fonction des ressources parentales suivant un barème national de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales.

Pour faciliter le passage à l'école des enfants, des passerelles entre le multi accueil et les écoles sont établies. Les professionnels de la petite enfance accompagnent les enfants avant la rentrée des classes pour une visite de l'école et un temps d'échange avec les enseignants. La proximité du multiaccueil avec les deux écoles du bourg facilite cet échange.

Le RPE (Relais petite enfance) Auray-Brech géré par AQTA, est un lieu d'informations et d'échanges pour les familles. Il a pour but de créer un environnement favorable aux conditions et à la qualité de l'accueil des enfants à domicile. Il assure différentes missions auprès des assistants maternels, des parents et des professionnels de la petite enfance.

Des matinées d'éveil accessibles sur inscription 1 fois par semaine à Brech et à Auray sont proposées aux assistantes maternelles et aux enfants pour rencontrer de nouvelles personnes, découvrir de nouveaux jeux...

La commune accueille également sur son territoire un multi-accueil partagé, **Les pépites « Océane »**, géré par l'association PEP 56.

Cette structure est ouverte toute l'année du lundi au vendredi sur des horaires dits atypiques : de 6h30 à 19h30, et le samedi de 8h à 19h30. Elle présente également la particularité de réserver un tiers de ses 30 places à de jeunes enfants en situation de handicap ou de maladie chronique. Les 20 autres places sont proposées aux entreprises et collectivités du secteur.

L'enfance

L'accueil de loisirs du mercredi et des vacances « Les p'tites canailles » 3-11 ans est déclaré auprès du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES).

Les activités se déroulent sur deux sites : la Maison de l'Enfance « Tamm ha Tamm » pour les PS-MS et le site du Pont Douar pour GS-CP, les CE et les CM, avec un accueil à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas.

L'été, deux séjours découverte sont proposés aux 4-5 et aux 6-8 ans.

Ce sont des séjours courts qui permettent de découvrir la vie quotidienne en collectivité, de quitter le « cocon familial » et de participer à de nouvelles activités.

L'équipe d'animation propose un planning d'activités adaptées aux différentes tranches d'âges.

Depuis 2024, les programmes des vacances sont élaborés en fonction des thèmes de la ville (celui de la commission culture ainsi que celui de l'Atlas de la biodiversité communale). Cela permet à l'équipe d'animateurs de gagner du temps sur les recherches d'activités et de travailler davantage sur les projets annuels des ALSH.

Les projets annuels :

- **Créer une dynamique avec les enfants de CM1/CM2** en partenariat avec Activ'ados en organisant des actions et en mettant en place des projets en commun ;
- **Développer un partenariat avec la médiathèque** en organisant des rencontres autour du livre et du jeu de société et de la culture en générale (ateliers et exposition) ;
- **Proposer des échanges intergénérationnels :**
 - *Avec l'EPHAD « La Sagesse » de la Chartreuse*
Depuis 2019, une fois par mois le mercredi, un groupe de 12 enfants participe à un après-midi intergénérationnel avec les résidents de l'Ehpad de Brech. Au programme : activités manuelles, balade, jardinage, kermesse, loto, cuisine, ferme pédagogique, chants/contes...
 - *Avec le multi-accueil (Les 3-4 ans)*
Mise en place d'animations-gouter
- **Sensibiliser au développement durable et au patrimoine local :** ateliers compost, décoration, plantations au jardin partagé du pôle éducation...

Les objectifs pédagogiques de l'ALSH du mercredi et des vacances :

- ✓ Veiller au bien vivre ensemble et au respect de la différence :
 - Accueillir, partager, communiquer
 - Instaurer un climat de confiance
 - Développer l'estime de soi
 - Développer le lien à la parentalité
- ✓ Encourager la citoyenneté, l'autonomie et la prise d'initiatives :
 - Responsabiliser les enfants
 - Encourager les échanges
 - Développer la curiosité et l'imagination
- ✓ Respecter les rythmes de vie de l'enfant
 - Assurer la sécurité physique, morale, et affective
 - Favoriser l'épanouissement, le bien-être et la détente
 - Être à l'écoute, attentif, compréhensif
 - Se rendre disponible
- ✓ Favoriser les pratiques culturelles, sportives, initier la découverte et la connaissance du patrimoine local
 - Amener l'enfant à s'ouvrir à son monde extérieur
 - Exploiter les ressources sur la commune
 - Faire découvrir de nouvelles activités aux enfants

Ces objectifs sont complémentaires aux axes visés par la Charte qualité qui sont :

- L'articulation des activités périscolaires avec les enseignements
- L'accessibilité et l'inclusion de tous les enfants
- L'ancrage du projet dans le territoire
- La qualité des activités.

Les tarifs 2023-2024

	Quotient familial CAF			
	- de 600€	De 600€ à 805,00€	De 806€ à 1071€	de 1071 € (ou non transmis)
1/2 journée - Brechois	2,80 €	5,00 €	6,00 €	6,60 €
Journée sans repas - Brechois	5,60 €	9,90 €	11,70 €	12,30 €
1/2 journée - Extérieurs	3,90 €	6,10 €	7,20 €	7,40 €
Journée sans repas - Extérieurs	6,30 €	10,80 €	12,40 €	12,90 €
Retard après 19h (le ¼ h)	5,00 €			
Événement enfance	2,00 €			

Le Conseil Municipal des Enfants

Depuis sa création en novembre 2016, le Conseil Municipal des Enfants a pour objectif d'encourager la citoyenneté, l'autonomie et la prise d'initiatives.

Grâce à l'implication de ces jeunes brechois, plusieurs projets d'ampleur ont été réalisés dans la commune. Pour les enfants et les familles, ils ont créé de nouveaux événements : la Chasse à l'œuf, le Ciné de plein air. Ils ont également participé à plusieurs actions sociales et solidaires comme le Téléthon et la Semaine Bleue. Ils sont allés à la rencontre de leurs aînés. Ils se sont impliqués aux côtés des services de la ville et des élus dans le projet de l'espace de glisse mais aussi dans le balisage des sentiers de randonnées, dans la création de Moutik (le magazine des enfants brechois). Le mandat 2023-2025 développera de nouveaux projets autour de l'événementiel, de la solidarité et du développement durable.

Les accueils périscolaires du matin et du soir sont déclarés auprès du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES).

Les temps périscolaires entourent la journée d'école des enfants. Ils comprennent l'accueil du matin et du soir (garderie) et l'accueil de loisirs du mercredi.

Les enfants des 3 écoles sont accueillis à partir de 7h15 le matin et de 16h30 à 19h le soir.

Les trajets école - accueil périscolaire sont encadrés par le personnel communal.

	MATIN	SOIR 16h30-19h
SITE DE KERSTRAN	7h15-8h20 Salle de motricité de l'école	Salle de motricité de l'école
SITE DU SACRE-CŒUR	7h15-8h35 Maison de l'enfance	Maison de l'enfance
SITE DU PONT DOUAR	7h15-8h35 Accueil de loisirs du Pont Douar	Accueil de loisirs du Pont Douar

Le lundi soir et le jeudi soir les enfants peuvent faire leurs devoirs dans un espace dédié, accompagnés par un animateur.

Les objectifs pédagogiques des accueils périscolaires :

- Assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant
- Respecter le rythme de l'enfant
- Favoriser l'épanouissement, l'autonomie, la responsabilisation et la socialisation de l'enfant
- Favoriser la relation de confiance avec les parents
- Développer la curiosité de l'enfant.

Les tarifs 2023-2024

	Quotient familial CAF			
	- de 600€	De 600€ à 805,00€	De 806€ à 1071€	de 1071 € (ou non transmis)
Le ¼ h - Brechois	0,42 €	0,54 €	0,57 €	0,59 €
Le ¼ h - Extérieurs	0,53 €	0,58 €	0,65 €	0,70 €
Goûter oublié	1,00 €			
Retard après 19h (le ¼ h)	5,00 €			

La pause méridienne déclarée auprès du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES).

Capacité d'accueil du restaurant scolaire : 467 places assises

Moyenne de repas préparés par jour scolaire en 2023 : 357

Encadrement sur le temps de repas : 20 agents (1 agent/classe)

2 services : 1 maternelle et 1 primaire

Le restaurant scolaire confectionne sur place des repas équilibrés pour les enfants des écoles brechoises.

Sauf situation particulière, les enfants sont invités à goûter à tous les aliments qui leur sont présentés pour apprendre à les connaître.

Les enfants de l'école du Pont Douar et du Sacré-Cœur sont accompagnés à pied par le personnel communal de l'école au restaurant scolaire.

Quant à l'école de Kerstran, compte tenu de son éloignement géographique, deux navettes en car sont mises en place pour permettre aux élèves de déjeuner au restaurant scolaire, également encadrées par des agents communaux.

Deux services de restauration sont proposés, le premier pour les maternelles et le second pour les élémentaires.

Respect et règles de vie

Dans un esprit de cohérence une charte du « Bien-vivre ensemble » a été mise en place de manière concertée entre les équipes enseignantes et périscolaires. Ces règles s'appliquent tout au long de la journée de l'enfant tant à l'école qu'aux accueils périscolaires (matin, midi, soir).

Le non-respect de la Charte et du règlement de cour entraîne une sanction qui peut aller du simple avertissement à l'exclusion.

Les tarifs 2023-2024

	Quotient familial CAF			
	- de 600€	De 600€ à 805,00€	De 806€ à 1071€	de 1071 € (ou non transmis)
RESTAURANT MUNICIPAL				
Repas - Brechois	1,00 €	3,45 €	3,60 €	3,75 €
Repas - Extérieurs	4,80 €			
Repas non réservé ou non annulé sans justification avant 9h le jour même	7,15 €			

La commission restauration est une instance de travail et d'échanges qui se réunit plusieurs fois dans l'année pour aborder les questions de la pause méridienne (temps du repas, contenu de l'assiette, trajets, cour, encadrement...).

Elle est composée d'élus, de professionnels, d'une diététicienne et des parents volontaires des 3 écoles.

Les axes de travail 2024

- Continuer à améliorer la communication
- Placer l'enfant au cœur du menu
- Solliciter les enfants dans l'élaboration de menus et les rendre acteurs et force de propositions
- Sensibiliser au développement durable (Loi Egalim et gaspillage alimentaire)
- Donner une image de Restaurant (gommer l'image de cantine).

L'adolescence

« **Activ-ados** » **11-17 ans** est un accueil collectif de mineurs déclaré auprès du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES).

Ce service permet aux jeunes de 11 à 17 ans, de se retrouver lors de sorties ou d'activités libres pour partager et découvrir ensemble des activités diverses (sportives, culturelles, artistiques...) pendant les vacances et en période scolaire.

En présence d'un animateur qualifié, l'espace jeunes ouvre le mercredi de 14h à 18h, le vendredi de 16h à 18h30 ou en soirée jusqu'à 22h et le samedi sur demande.

Pendant les vacances, le service est ouvert selon un programme d'activités spécifiques.

Un service de navette et des repas en commun sont proposés aux jeunes.

Des chantiers jeunes sont organisés à chaque période de vacances avec une gratification de 20€ la demi-journée.

Des séjours ou des stages sont proposés pour les 11-17 ans sur les vacances d'avril et d'été.

Des séjours participatifs sont impulsés par des jeunes depuis 4 ans. Avec l'aide de l'animateur, des actions sont organisées par les jeunes dans le but de gagner de l'argent pour financer leurs séjours.

En 2023, une bourse à projet est proposée aux jeunes de 15-21 ans pour les accompagner dans la mise en œuvre de projets.

Les tarifs 2023-2024

	Quotient familial CAF			
	- de 600€	De 600€ à 805,00€	De 806€ à 1071€	de 1071 € (ou non transmis)
ACTIV'ADOS 11/17 ANS - BRECHOIS				
Adhésion annuelle (Accès espace jeunes, navette et gratuité de certaines activités)	7,40 €	9,60 €	10,60 €	12,90 €
Activité sur place sans besoin spécifique et chantiers	Compris dans l'adhésion			
Activité sur place avec prestation particulière ou besoins spécifiques à l'organisation de l'activité, et soirées	2,60 €	4,80 €	5,30 €	5,70 €
Activité avec transport et/ou prestations payantes < à 5€*	4,50 €	6,70 €	7,60 €	8,00 €
Activité avec transport et/ou prestations payantes comprises entre 5€ et 14€*	6,80 €	9,00 €	9,90 €	10,50 €
Activité avec transport et/ou prestations payantes > à 15€*	9,50 €	11,70 €	12,80 €	13,90 €
Repas	1,00 €	3,45 €	3,60 €	3,75 €
ACTIV'ADOS 11/17 ANS - EXTERIEURS				
Adhésion annuelle (Accès espace jeunes, navette et gratuité de certaines activités)	15,10 €	17,20 €	19,40 €	21,50 €
Activité sur place sans besoin spécifique et chantiers	Compris dans l'adhésion			
Activité sur place avec prestation particulière ou besoins spécifiques à l'organisation de l'activité, et soirées	3,20 €	5,40 €	5,90 €	6,30 €
Activité avec transport et/ou prestations payantes < à 5€*	5,40 €	7,50 €	8,10 €	8,50 €
Activité avec transport et/ou prestations payantes comprises entre 5€ et 14€*	7,50 €	9,70 €	10,80 €	11,10 €
Activité avec transport et/ou prestations payantes > à 15€*	10,80 €	13,00 €	14,00 €	16,10 €
Repas	4,80 €			
*coût de l'activité seule, hors transport et encadrement				

3- LES ETAPES DE LA CONSTRUCTION DE LA POLITIQUE EDUCATIVE

❖ Avant septembre 2013

LUNDI, MARDI JEUDI, VENDREDI	Garderie 7h15- 8h45	Classe 8h45-12h	Pause méridienne 12h-13h30	Classe 13h30-16h30	Garderie 16h30-19h
MERCREDI	Accueil de loisirs 9h-17h (+ garderie dès 7h15 jusqu'à 19h)				

Organisation qui impliquait :

- ✓ Animations sur la pause méridienne à l'école du Pont Douar 1 fois/semaine/niveau
- ✓ Pas de norme d'encadrement spécifique sur la pause méridienne
- ✓ Garderies non déclarées en ALSH périscolaires
- ✓ ALSH à la journée le mercredi
- ✓ Propositions d'activités à l'année (Théâtre, danse, musique...)

❖ De 2013 à 2016 : Mise en place des nouveaux rythmes scolaires

Avec classe 4 jours ½ par semaine

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
Accueil périscolaire de 7h15 à 8h35				
classe de 8h45-12h	classe de 8h45-12h	classe de 8h45-11h45	classe de 8h45-12h	classe de 8h45-12h
		accueil périscolaire de 11h45 à 12h30		
Pause méridienne de 12h-13h45		ALSH de 11h45 à 19h	Pause méridienne de 12h-13h45	
Classe de 13h45-15h	Classe de 13h45-16h30		Classe de 13h45-15h	Classe de 13h45-16h30
TAP 15h-16H30			TAP 15h-16H30	
Accueil périscolaire de 16h30-19h			Accueil périscolaire de 16h30-19h	

Organisation qui impliquait :

- ✓ Un accueil de loisirs à la demi-journée le mercredi
- ✓ Semaine sur 4 jours et demi
- ✓ Une coordinatrice des temps périscolaires
- ✓ Des sites périscolaires déclarés auprès de la DDCS
- ✓ Suppression des activités à l'année
- ✓ Mise en place des TAP (proposition d'activités adaptées à l'âge des enfants) sur les trois écoles : lundi-jeudi pour le Pont Douar, et mardi-vendredi pour le Sacré Cœur et Kerstran
- ✓ Embauches d'animateurs communaux et d'intervenants d'associations.

❖ Septembre 2017 : Retrait de l'école privée

Organisation qui impliquait :

- ✓ Un allongement de la pause méridienne de 15 minutes pour l'école de Kerstran
- ✓ Semaine de 4 jours au Sacré Cœur
- ✓ Mise en place d'un accueil de loisirs du mercredi à la journée
- ✓ Organisation des TAP avec des objectifs réaffirmés : Donner plus de repères aux enfants ; fluidifier la gestion des groupes au moment charnière de la fin de la journée d'école et du début des TAP ; permettre à chaque enfant de découvrir toutes les thématiques proposées au cours de l'année.
- ✓ Mise en place d'une commission repas.

❖ Septembre 2018 : Retour à la semaine de 4 jours pour tous

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Accueil périscolaire de 7h15 à 8h35				
classe de 8h45-12h	classe de 8h45-12h	ALSH de 7h15 à 19h	classe de 8h45-12h	classe de 8h45-12h
Pause méridienne de 12h-13h30			Pause méridienne de 12h-13h30	
Classe de 13h30-16h30	Classe de 13h30-16h30		Classe de 13h30-16h30	Classe de 13h30-16h30
Accueil périscolaire de 16h30-19h			Accueil périscolaire de 16h30-19h	

Organisation qui a impliqué :

Amélioration du rythme hebdomadaire des enfants

Allongement de la pause méridienne de 15 minutes pour une école sur le temps du midi à compter de septembre 2016 et optimisation des services pour tous.

Mise en place d'un ALSH à la journée le mercredi

Le conseil d'établissement du Sacré Cœur s'est prononcé pour un retour à la semaine de 4 jours sans le mercredi à partir de la rentrée scolaire 2016.

Précédemment ouvert seulement l'après-midi, l'ALSH a accueilli sur l'année 2017-2018, les enfants n'ayant pas classe à la journée.

Juin 2018 : Arrêt des TAP pour tous

Septembre 2018 : ALSH du mercredi ouvert à la journée pour tous

Réaffirmation des objectifs des Temps d'activités périscolaires (TAP)

En réponse aux constats émis par les membres du Comité de pilotage en septembre 2016, des modifications ont été faites afin de donner plus de repères aux enfants, fluidifier la gestion des groupes et permettre à chaque enfant de découvrir toutes les thématiques proposées au cours de l'année.

2017-2018 : Elaboration d'un planning annuel ; recentrage des activités en cohérence avec les objectifs du PEDT

Septembre 2018 : Arrêt des TAP voté en juin 2018 au profit d'une semaine à 4 jours sans le mercredi (Fatigabilité)

Fusion des Tickets Sports Loisirs 9-11 ans et de l'ALSH 3-11 ans

En 2016 : Réflexion sur la proposition à la carte des Tickets sports loisirs 9-11 ans, depuis notamment que l'ALSH 3-11 ans s'organise en régie en 2015.

Arrêt de l'ALSH Tickets sports loisirs et fusion sur l'ALSH 3-11 ans avec la création d'une proposition d'activité spécifique pour les 9-11 ans.

❖ De 2019 à 2021 : PEDT nouvelle génération qui a intégré le plan mercredi

De quoi s'agissait-il ?

A la rentrée 2018, l'État, en partenariat avec les CAF, a accompagné les collectivités afin de bâtir des projets éducatifs territoriaux ambitieux et faire du mercredi un temps de réussite et d'épanouissement pour l'enfant, en cohérence avec les enseignements scolaires.

Une charte qualité Plan mercredi qui organise l'accueil du mercredi autour de 4 axes :

- ✓ Veiller à la complémentarité éducative des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires ;
- ✓ Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs, en particulier des enfants en situation de handicap ;
- ✓ Inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs ;
- ✓ Proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (œuvre, spectacle, exposition, tournoi, etc.).

Les valeurs de la politique éducative

En 2020, la politique éducative s'appuyait autour de 5 axes :

- ❖ Veiller au bien-vivre ensemble et au respect de la différence
- ❖ Respecter les rythmes de vie de l'enfant
- ❖ Favoriser les pratiques culturelles et sportives, ainsi que la découverte et la connaissance du patrimoine local
- ❖ Encourager la citoyenneté, l'autonomie et la prise d'initiatives
- ❖ Améliorer la communication

Les rythmes scolaires en septembre 2021

Les horaires des écoles publiques avaient été arrêtés par l'IA-DASEN du Morbihan en juillet 2018. Cette organisation ne pouvant porter sur une durée supérieure à trois ans, une nouvelle campagne de recensement des horaires de toutes les écoles publiques du département du Morbihan a été réalisée pour la rentrée scolaire 2021.

Après consultation, les 2 écoles publiques brechoises ont émis le souhait de conserver les mêmes horaires.

Cette organisation du temps scolaire a été validée par délibération du conseil municipal du 8 février 2021.

Les horaires de classe maintenus les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

Pour le Pont Douar : 8h45-12h et 13h45-16h30

Pour Kerstran : 8h30-11h45 et 13h45-16h30

❖ De 2021 à 2024 : Pérennisation de 5 axes et proposition d'un axe supplémentaire, le développement durable

Les valeurs de la politique éducative

- ❖ Veiller au bien-être ensemble et au respect de la différence
- ❖ Favoriser les pratiques culturelles et sportives
- ❖ Eduquer au développement durable et à la découverte du patrimoine local
- ❖ Encourager la citoyenneté, l'autonomie et la prise d'initiatives
- ❖ Continuer à travailler sur la communication

4- LES ACTIONS 2021-2024 ET SON EVALUATION

❖ Evaluation du PEDT 2021-2024

PRIORITE D'ACTION 1: VEILLER AU BIEN-ETRE ET AU RESPECT DE LA DIFFERENCE	
LES OBJECTIFS	bilan actions 2021-2024
SENSIBILISER LES ENFANTS AU BIEN-MANGER DANS UN CONTEXTE FAVORABLE	PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE Mise en place d'un goûter à l'espace jeunes activ'ados Sensibilisation des enfants au bien manger lors des goûters (Goûters sans déchets, fait maison) RESTAURANT Travail sur l'attractivité du restaurant municipal : réalisations d'expositions diverses avec, entre autres l'UNICEF, (légumes moches, contes anti-gaspi), meilleure visibilité des menus (affichage sur chevalet à l'entrée) Mise en place d'animations ponctuelles sur l'année (Semaine du goût, fête des anniversaires, Halloween, Noël.....) Travail sur la posture de l'animateur lors du déjeuner (inviter les enfants à goûter, les informer sur le type de mets.....) Instauration d'un déjeuner parents chaque dernier jeudi du mois Réalisation d'un audit-diagnostic, courant avril 2023, en vue d'améliorer le fonctionnement, gagner en efficacité et placer le restaurant municipal de Brech dans une logique de qualité. ECOLES Intervention d'une infirmière scolaire à Kerstran (équilibre alimentaire, famille d'aliments, analyse des menus du restaurant scolaire) L'association de la ligue contre le cancer est intervenue auprès de la classe de CE1-CE2 de l'école du Pont Douar sur le thème de l'équilibre alimentaire et la nécessité de bien s'alimenter pour rester en bonne santé.
SENSIBILISER LES ENFANTS AU HARCELEMENT ET A LA GESTION DES ECRANS	PERISCOLAIRE Chaque année, lors de la journée nationale de lutte contre le harcèlement, un temps fort est proposé aux enfants sur le temps de pause méridienne et sur le periscolaire. En 2022: Intervention de la ligue de l'enseignement sur la question du harcèlement pour les élèves de CM1 et CM2 Mai 2023: Intervention de l'Association Dyktia sur le cyberharcèlement dans les trois écoles, pour les élèves de CM1 et CM2 En 2024: Intervention de « Marilou et Compagnie », un duo de clowns qui, sous forme théâtrale, disent : « Stop au harcèlement » ECOLES En 2023, mise en place du Programme pHARE: plan de prévention du harcèlement de l'éducation nationale Mise en place d'une équipe bien-être enseignantes et périscolaires Formation d'élèves ambassadeurs Depuis de nombreuses années, l'école de Kerstran met en place la technique de résolution de conflits: les "messages clairs"

(SUITE) PRIORITE D'ACTION 1: VEILLER AU BIEN-ETRE ET AU RESPECT DE LA DIFFERENCE

LES OBJECTIFS	bilan actions 2021-2024
POUR SUIVRE NOS ACTIONS SUR LA SENSIBILISATION AU HANDICAP ET A LA DIFFERENCE	PERISCOLAIRE Participation des enfants de l'ALSH du mercredi, à la journée sensorielle organisée sur le site de l'Association Gabriel Deshayes à l'initiative de l'association handisports 56 en 2023 et 2024 En Mars 2023, sensibilisation des enfants lors d'une exposition et d'une mise à disposition de matériels handisport, initiée par le Comité départemental olympique et sportif (CDOS 56) : "Les athlètes extraordinaires". Cette exposition a été suivie d'un après-midi "découverte de disciplines paralympiques" en présence de Yanis Le Berre, jeune Bréchois, ambassadeur handisport 2024. ECOLE Depuis 2022, participation des 3 écoles à un après-midi inter-écoles sous le signe des valeurs olympiques et paralympiques
METTRE EN PLACE DES ACTIONS DE PREVENTION TOUT PUBLIC ET DES ACTIONS DE SECURISATION DES LOCAUX ET DES PERSONNES	Mise à disposition de bouchons d'oreilles moulés pour chaque agent travaillant au restaurant municipal Sécurisation des locaux du restaurant municipal et de la maison de l'enfance : portes automatiques et badgées Mise en place d'un système d'alarmes différenciées dans les écoles publiques (alarme incendie, alarme intrusion.....) Travaux acoustiques au restaurant municipal : finalisation des tranches une et deux. PERISCOLAIRE Harmonisation des règles de vie et de prévention au travers de Sami, la petite grenouille mascotte du "bien-vivre ensemble". Elle accompagne les enfants et les animateurs tout au long de la journée. Une charte des « Règles de vie de Sami » est distribuée à chaque élève en début d'année scolaire. Mise en place d'une animation festive ayant pour but de célébrer les droits de l'enfant sur les droits de l'enfant (l'UNICEF) En 2023 et 2024, mise en place d'une animation "prévention et sécurité à vélo" encadrée par la police municipale (déplacements cyclistes et piétons, règles de sécurité routière...) EXTRASCOLAIRE Sensibilisation des enfants et les adolescents aux 1ers secours et aux accidents domestiques en 2023 et 2024 avec l'association des P'tits Héros du Morbihan Formation des adolescents aux PSC1 en avril 2024 Mise en place d'un chantier jeunes au verger conservatoire de St-Dégan . Objectif : ramasser des pommes afin de les distribuer aux bénéficiaires de la Banque Alimentaire. Animation ludique de prévention « Alerte Breizh » sur les dangers de l'exposition au soleil (campagne de l'Assurance Maladie Bretagne) à l'ALSH vacances ECOLE Savoir rouler à vélos sur une piste routière pour les CM2 Mise en place d'une course contre la faim contribuant ainsi à venir en aide à des personnes en situation de sous-nutrition au Cameroun

PRIORITE D'ACTION 2: FAVORISER LES PRATIQUES CULTURELLES ET SPORTIVES

LES OBJECTIFS	bilan actions 2021-2024
FAVORISER LA PRATIQUE DU SPORT POUR SON BIEN ETRE	PERISCOLAIRE Adhésion de la commune au label "terres de jeux". <i>C'est un dispositif qui a pour objectif de valoriser les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants, tout en s'engageant dans l'aventure des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.</i> Mise en place de la 3ème édition d'un après-midi inter-école olympique et paralympique (pour les élèves des 3 écoles du CE et CM) Mise en place de jeux sportifs sur le temps de pause méridienne pour les 3 écoles Mise en place des « L'olympiade des droits de l'enfant », le rendez-vous festif de l'UNICEF France qui célèbre les droits de l'enfant et l'engagement des jeunes sur le thème du droit aux loisirs et au sport EXTRASCOLAIRE A l'occasion de l'Eurocat (amateurs de catamarans de sport) une centaine d'enfants des ALSH du territoire d'AQTA se sont retrouvés pour des Olympiades. Visite surprise l'accueil de loisirs de la championne olympique de rugby français Caroline Drouin ECOLE Adhésion au Label "génération 2024" pour l'école de Kerstran. C'est un dispositif mis en place pour encourager le développement de la continuité éducative dans la pratique sportive des jeunes notamment pour ceux en situation de handicap. Aide à la mise en place d'un pedibus (Brechapatte) en 2022 Adhésion des écoles à l'USEP (fédération du sport scolaire à l'école publique) Mise en place d'actions initiées par l'éducation nationale, pour adhérer au dispositif des "30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école" Sortie vélo pour les élèves de l'école de Kerstran Mise en place d'une course contre la faim contribuant ainsi à venir en aide à des personnes en situation de sous-nutrition au Cameroun
FAVORISER LA PRATIQUE DES ACTIVITES CULTURELLES ET SCIENTIFIQUES	PERISCOLAIRE Adhésion au programme "Lire et faire lire" qui prône le développement du goût de la lecture. Cette animation est assurée par des bénévoles retraités Animation ludothèque avec les animatrices de la médiathèque ECOLE Dans le cadre du dispositif départemental d'éducation au cinéma "Cinécole" un film est proposé aux élèves de cycle 2 et 3 Découvrir les robots bee-bot et les programmer L'Usep (L'union sportive de l'enseignement du premier degré) propose une initiation à la danse bretonne dans les 2 écoles Adhésion à l'association JMF (Jeunesse musicale française), qui œuvre pour l'accès à la musique de tous les enfants.

PRIORITE D'ACTION 3: EDUQUER AU DEVELOPPEMENT DURABLE ET AU PATRIMOINE LOCAL

LES OBJECTIFS	bilan actions 2021-2024
EDUQUER AU PATRIMOINE ET AUX ENVIRONNEMENTS NATURELS	PERISCOLAIRE Création d'un jardin partagé derrière le pôle éducation Mise en place d'animations régulières autour du potager au jardin partagé menées par le responsable patrimoine et environnement avec les enfants de l'ALSH du mercredi Le service patrimoine et environnement a proposé à l'accueil de loisirs une animation fabrication des nichoirs et boules de graisse maison Le camion des Petits Débrouillards " Science Tour", premier dispositif national itinérant d'éducation aux sciences,a rencontré les enfants de l'accueil de loisirs,afin de les sensibiliser laux enjeux de l'adaptation au changement climatique EXTRASCOLAIRE Découverte des milieux naturels nouveaux par le biais d'un escape game, réalisé par les jeunes de l'espace ado. En 2023, à l'initiative des jeunes du CME, organisation de la chasse à l'œuf , sous forme de rallye photos afin de faire découvrir le patrimoine de la ville et animation d'un atelier nichoirs à la fête de la nature Mise en place de chantiers nature à chaque vacance organisés par le service activados et le service environnement Un thème annuel est choisit dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale. Les enfants de l'accueil de loisirs ont travaillé en 2024 sur le du thème des insectes pollinisateurs ECOLE S Valorisation et investissement de l'école du Pont Douar et de la collectivité, dans le projet « école dehors ». Obtention du label E3D (<i>Ecole en démarche de développement durable</i>) et d'une subvention du Conseil national de la Refondation (CNR) pour son projet innovant. Mise en place d'une aire terrestre éducative à l'école du Pont Douar depuis septembre 2022 en collaboration avec l'écomusée de St Dégan. <i>Les ATE sont de petits espaces naturels gérés de manière participative par les élèves, encadrés par leurs enseignants et un organisme compétent en éducation à l'environnement.</i> Culture de parcelles dans les jardins pédagogiques des écoles En 2023, le professeur Taupe a rencontré des élèves brechois pour leur faire découvrir la biodiversité proche de chez soi. (animation proposée par le service environnement) En 2024, dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité communale et d'AQTA, les élèves de l'école du Pont Douar ont planté plus de 200 arbres et arbustes formant une haie bocagère, Mise en place de projets pour explorer le monde des vivants (Phasmes, escargots, abeilles)

(SUITE) PRIORITE D'ACTION 3: EDUQUER AU DEVELOPPEMENT DURABLE ET AU PATRIMOINE LOCAL

LES OBJECTIFS	bilan actions 2021-2024
APPRENDRE A TRIER LES DECHETS ET EN REDUIRE SA PRODUCTION	RESTAURANT MUNICIPAL Mise en place d'actions régulières de "pesée des déchets" au restaurant municipal afin de sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire Lors de la Journée mondiale de l'eau, sensibilisation des enfants sur l'importance de l'eau et sur la nécessité de bien la gérer. A cet effet, ils ont pu visiter l'exposition de l'UNICEF «L'eau, une affaire de famille »et effectuer quelques actions au sein du restaurant municipal, pendant une semaine (ex : vider l'eau des pichets dans un contenant pour permettre aux agents des services techniques d'arroser les plantations) Mise en place également d'une sensibilisation au gaspillage du pain par le biais d'une pesée des restes journaliers et d'un visionnage d'une exposition réalisée par l'ESAT du PRAT à Vannes qui donne une seconde vie aux restes de pain. (transformation en aliments pour les animaux) PERISCOLAIRE Sensibilisation des enfants lors du temps de goûter en accueil périscolaire (Goûter = 0 déchets) EXTRASCOLAIRE A l'initiative du CME, organisation d'une journée "World clean up day", qui permet de lutter contre la pollution à travers des nettoyages citoyens. Dans le cadre de la Semaine européenne de la réduction des déchets, une animation "atelier brico parents-enfants" "Eponge Tawashi réutilisables" était proposée à la médiathèque en partenariat avec AQTA ECOLES Mise en place d'une action rando-tri des déchets organisée par l'USEP (fédération du sport scolaire à l'école publique)
SENSIBILISER AUX ENERGIES/ ECOLOGESTES	PERISCOLAIRE Des visuels de Sami la petite grenouille mascotte du bien-vivre ensemble sont affichés dans bâtiments communaux pour rappeler l'importance d'économiser l'eau ou encore l'électricité. Pour célébrer la journée mondiale de l'eau, les enfants de l'accueil de loisirs (CE-CM) ont visité l'unité de production d'eau potable à Sainte-Anne d'Auray. ECOLES Le thème de l'eau a été développé à l'école de Kerstran Mise en place d'une opération « Nettoyons la nature » à l'école du Pont Douar

PRIORITE D'ACTION 4: ENCOURAGER LA CITOYENNETE ET LA PRISE D'INITIATIVES

LES OBJECTIFS	bilan actions 2021-2024
ASSOCIER LES FAMILLES DANS L'ORGANISATION DES SERVICES	Continuer à faire perdurer des outils tels que Magazine "Moutik", la mascotte Sami, les trombinoscopes par site et la communication par le biais du portail familles et du facebook de la ville. PERISCOLAIRE En 2022, réalisation d'un questionnaire pour démarrer une réflexion sur l'accès aux activités sportives et culturelles sur l'ALSH du mercredi et de la pause méridienne et sur les temps periscolaires mais au regard des réponses il n'y a pas de besoins exprimés Depuis 2019, instauration d'un déjeuner parents , le dernier jeudi de chaque mois avec les membres de la commission restauration 1ère édition d'une réunion de présentation du pôle éducation aux parents délégués des 3 écoles EXTRASCOLAIRE Des manifestations/événements sont organisées à destination des enfants et des familles: chasse à l'œuf 2022, cinéma de plein air, bal de fin d'année (accès aux parents la dernière demi-heure). Elaboration d'un questionnaire adressé aux familles de l'ALSH vacances afin de connaître leurs satisfactions et leurs disponibilités pour partager des temps forts sur les ALSH Un diaporama photos des vacances est réalisé en « avant-première » du cinéma de plein air afin de faire connaître ce qui s'organise l'été
CONTINUER A METTRE EN PLACE DES ACTIONS POUR DYNAMISER LA JEUNESSE	EXTRASCOLAIRE Renouvellement de mandat CME 2021-2023 2023-2025 Continuer les actions jeunesse enclenchées depuis 2021 (navettes, repas, goûter, chantiers jeunes et séjour participatifs) Mise en place d'une bourse pour les jeunes avec un accompagnement en 2023 pour le 4L trophée Mise en place d'actions pour faire découvrir des métiers aux jeunes Favoriser l'autonomie des jeunes avec des séjours participatifs Continuer à maintenir la dynamique de continuité de service entre l'ALSH et AA (9-11 ans, navettes, repas...) Mise en place d'un groupe de travail AQTA-CAF qui travaille sur la découverte du métier de babysitteur, les actions de parentalité et la promotion des métiers de l'animation ECOLE Participation des enfants de CM de l'école de Kerstran à un concours organisé par le comité du souvenirs français Réalisation d'un journal tenu par un poilu de la Grande Guerre)
METTRE EN PLACE DES ACTIONS INTERGENERATIONNELLES	EXTRASCOLAIRE Une fois par mois, les enfants de l'accueil de loisirs partagent des moments avec les résidents de La maison de retraite de la Chartreuse, à Brech. Mise en place à la médiathèque de "Jeux de société intergénérationnels" organisés en partenariat avec le Centre communal d'action sociale et Activ'Ados. Participation des jeunes du CME au forum de la semaine bleue

PRIORITE D'ACTION 5: CONTINUER A TRAVAILLER SUR LA COMMUNICATION

LES OBJECTIFS	bilan actions 2021-2024
TRAVAILLER SUR L'ATTRACTIVITE DES ECOLES	PERISCOLAIRE Mise en place d'une réunion de présentation des actions du pôle éducation à destination des parents délégués des 3 écoles
	EXTRASCOLAIRE Faire perdurer l'application Kiddizz à l'accueil de loisirs des vacances
	SCOLAIRE Mise en place d'une réunion de concertation par trimestre avec les directrices d'école , la responsable du service pôle éducation et l'adjointe à la vie scolaire
	Rédaction d'un article de presse est rédigé par les 3 directrices d'école à chaque parution du magazine municipal afin de valoriser les projets en cours. Des expositions « Ecole dehors » "Productions plastiques et œuvres collectives sur le thème des jeux olympique" de l'école de Kerstarn ont été réalisées à la médiathèque Des portes ouvertes ont été organisées

5- LE PEDT 2024-2026

❖ Les priorités d'actions

Pour 2024-2026 pérennisation des 5 axes précédents :

- ❖ Veiller au bien-être ensemble et au respect de la différence
- ❖ Favoriser les pratiques culturelles et sportives
- ❖ Eduquer au développement durable et à la découverte du patrimoine local
- ❖ Encourager la citoyenneté, l'autonomie et la prise d'initiatives
- ❖ Continuer à travailler sur la communication

❖ Les instances de suivi

Conseil d'écoles, commission vie scolaire, commission enfance jeunesse et sports, et commission restauration scolaire

❖ Les membres du comité de pilotage

Il est proposé au Comité de pilotage du PEDT, de se réunir à la fin de chaque année scolaire afin de procéder à l'évaluation des différents services rendus et d'émettre, si besoin, des avis et/ou recommandations sur les évolutions qui lui paraîtraient souhaitables.

Composition :

Le maire, l'adjointe à la vie scolaire, l'adjointe à l'enfance, à la jeunesse et aux sports, 1 conseiller municipal, les 3 directeurs d'écoles, 1 parent délégué de chaque école, la directrice générale des services, la responsable du pôle éducation/coordinatrice du PEDT, le responsable du restaurant municipal, 1 représentant de l'IEN ou SDJES.

❖ Les critères d'évaluation

L'évaluation sera notamment basée sur :

- L'évolution de la fréquentation des services
- Temps d'échanges et/ou questionnaires auprès des familles
- Les initiatives mises en place
- Temps d'échanges et/ou questionnaires auprès des enfants et des équipes éducatives
- Retours des équipes enseignantes
- Directives et réglementations.

❖ Les perspectives

PRIORITE D'ACTION 1: VEILLER AU BIEN-ETRE ET AU RESPECT DE LA DIFFERENCE	
LES OBJECTIFS	PERSPECTIVES 2024-2026
SENSIBILISER LES ENFANTS AU BIEN-MANGER DANS UN CONTEXTE FAVORABLE	PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE Réaliser un questionnaire pour sonder les familles sur la mise en place d'une prestation goûter intégrée à l'accueil périscolaire du soir. RESTAURANT Réaliser un questionnaire de satisfaction à l'intention des familles, sur la prestation déjeuner au restaurant municipal. Continuer à mettre en place des thématiques ciblées (découverte des saveurs et éducation au goût, gaspillage alimentaire.....) Mettre en place des animations "éducation au goût" avec l'intervention de la diététicienne Travailler sur les règles de vie du temps du repas Faire participer les enfants à l'élaboration des menus (Boîte à idées) Donner la possibilité de visiter le restaurant municipal Travailler sur la mise en place d'un self, suite à la restitution de l'audit. ECOLES Continuer à gaire perdurer des actions sur l'équilibre alimentaire
SENSIBILISER LES ENFANTS AU HARCELEMENT ET A LA GESTION DES ECRANS	PERISCOLAIRE Développer des campagnes d'affichages à l'aide de la mascotte Sami Mener des ateliers de sensibilisation, de discussion sur des thématiques comme l'éducation à la sexualité Mettre en place un harcèlometre (outil pour alerter sur les comportements violents) Mettre en place la semaine de sensibilisation sans écran pour enfants et adolescents Participation au concours nationale "Non au Harcelement" ECOLES Proposer des interventions sur le thème du harcèlement dès le niveau CE sous forme d'une pièce de théâtre par exemple Harmoniser la méthode des « messages clairs » (Kerstran) Veiller sur les enfants isolés et en difficulté de sociabilisation en mettant en place des bancs de l'amitié dans les écoles
POURSUIVRE NOS ACTIONS SUR LA SENSIBILISATION AU HANDICAP ET A LA DIFFERENCE	PERISCOLAIRE Travailler sur les discriminations de tous genres, avec les enfants et les adolescents Mener une reflexion sur l'aménagement des espaces des cours d'école et sur les jeux auxquels s'adonnent les enfants sur le temps méridien afin que chacun trouve sa place, les filles comme les garçons. Accompagner les actions du CME autour de cette thématique (Marche inclusive)

PRIORITE D'ACTION 2: FAVORISER LES PRATIQUES CULTURELLES ET SPORTIVES

LES OBJECTIFS	PERSPECTIVES 2024-2026
FAVORISER LA PRATIQUE DU SPORT POUR SON BIEN ETRE	PERISCOLAIRE Mener une reflexion sur l'aménagement des espaces de cours et de jeux sur le temps meridien afin que chacun trouve sa place (place du foot) EXTRASCOLAIRE Accompagner les actions du CME autour de leur projet "Bouge tes vacances" Travailler sur les sports de glisse (Pump track) ECOLE S Continuer à faire perdurer les actions et le partenariat USEP
FAVORISER LA PRATIQUE DES ACTIVITES CULTURELLES ET SCIENTIFIQUES	PERISCOLAIRE Organiser des temps de lecture sur le temps de pause méridienne Continuer à travailler avec la médiathèque de la ville notamment ave l'ouverture en 2025 du nouveau Centre culturel (salles de musique, médiathèque, atelier, salle multifonctions) ECOLE S Mettre en place un projet percussion africaine du CP au CM2 à l'école de Kerstran

PRIORITE D'ACTION 3: EDUQUER AU DEVELOPPEMENT DURABLE ET AU PATRIMOINE LOCAL	
LES OBJECTIFS	PERSPECTIVES 2024-2026
EDUQUER AU PATRIMOINE ET AUX ENVIRONNEMENTS NATURELS	PERISCOLAIRE Continuer à faire perdurer les actions et le partenariat avec le service patrimoine et environnement EXTRASCOLAIRE Continuer à faire perdurer les actions et le partenariat avec le service patrimoine et environnement ECOLES Continuer à faire perdurer les actions et le partenariat avec le service patrimoine et environnement
APPRENDRE A TRIER LES DECHETS ET EN REDUIRE SA PRODUCTION	RESTAURANT MUNICIPAL Reflexion sur l'intérêt des serviettes en papier au restaurant municipal Actions à mettre en place suite à l'audit du restaurant municipal PERISCOLAIRE Réaliser un questionnaire pour sonder les familles sur une prestation goûter intégré à l'accueils périscolaires du soir EXTRASCOLAIRE Continuer à travailler avec le service dechets d'AQTA ECOLES Continuer à faire perdurer les actions autour de la reduction des déchets
SENSIBILISER AUX ENERGIES/ ECOLOGESTES	Continuer à faire perdurer les actions

PRIORITE D'ACTION 4: ENCOURAGER LA CITOYENNETE ET LA PRISE D'INITIATIVES

LES OBJECTIFS	PERSPECTIVES 2024-2026
ASSOCIER LES FAMILLES DANS L'ORGANISATION DES SERVICES	PERISCOLAIRE Developper des actions autour de la parentalité EXTRASCOLAIRE Continuer à faire perdurer les actions
CONTINUER A METTRE EN PLACE DES ACTIONS POUR DYNAMISER LA JEUNESSE	EXTRASCOLAIRE Mettre en place des bourses (BAFA, permis...) Tisser davantage de lien avec le PAEJ (Point accueil et écoute des jeunes) Continuer à travailler avec AQTA sur les actions de parentalité et de Baby sitting Prendre contact avec l'association "l'outil en main" de Belz pour continuer à faire découvrir des métiers Continuer à impulser une dynamique avec les enfants agés de 9-11 ans
METTRE EN PLACE DES ACTIONS INTERGENERATIONNELLES	EXTRASCOLAIRE Developper les actions intergénérationnelles

PRIORITE D'ACTION 5: CONTINUER A TRAVAILLER SUR LA COMMUNICATION

LES OBJECTIFS	PERSPECTIVES 2024-2026
TRAVAILLER SUR L'ATTRACTIVITE DES ECOLES	Continuer à faire perdurer les actions